



Conseil des archives Nouveau-Brunswick

Comité exécutif

Grille d'évaluation des demandes de subvention

Liste de contrôle d'admissibilité

Avant de noter la demande, vérifiez qu'elle répond aux critères d'admissibilité suivants :

- Le demandeur répond aux critères d'admissibilité du CANB.
- Le projet contribue aux objectifs stratégiques du CANB.
- Le candidat démontre sa capacité à mener à bien le projet.
- Le budget est réaliste, avec des dépenses et des contributions admissibles clairement identifiées.
- Toutes les autres exigences relatives à la demande ont été remplies.

Si l'un des critères ci-dessus n'est pas rempli, la demande **ne doit pas** être soumise à l'évaluation.

Méthode de notation :

Fourchette de points PAR question et maximum par section.

Six rubriques d'évaluation différentes (une pour chaque type de subvention). Les totaux pour chaque rubrique seront calculés EN POURCENTAGE (car toutes les rubriques n'auront pas la même valeur totale en points).

Facultatif : envisager de donner la priorité à un type de projet spécifique chaque année. Les projets en phase avec le thème de l'année peuvent recevoir des points bonus.

Facultatif : dans les années à venir, nous pourrions faire appel à un évaluateur invité.

Grille d'évaluation des subventions du CANB

6. Formation et perfectionnement professionnel

Les projets relevant de ce volet de financement comprennent :

- Le financement pour envoyer du personnel et/ou des bénévoles suivre des formations ou des programmes de développement professionnel en dehors de leur établissement.
- Le financement pour organiser une formation ou un perfectionnement professionnel au sein de leur établissement pour le personnel et/ou les bénévoles.

Les candidats peuvent demander une aide financière pour les frais d'inscription jusqu'à concurrence de 2 500 \$ ou pour les honoraires des formateurs. Les autres frais de formation associés seront pris en considération en fonction du budget du programme de subventions du CANB.

Les demandes doivent inclure toutes les informations relatives à la formation ou au perfectionnement professionnel, ainsi que des informations sur la ou les personnes chargées de dispenser la formation.

Les services de formation ou de perfectionnement professionnel fournis par le conseiller en archivistique sont inclus dans la cotisation annuelle au CANB et ne nécessitent pas de demande au programme de subventions du CANB.

Toutes les demandes doivent décrire clairement la valeur de la formation ou du perfectionnement professionnel pour l'institution et pour la personne qui y participe. Le cas échéant, la formation doit avoir lieu au Nouveau-Brunswick et, si possible, être ouverte à l'ensemble des membres du CANB. Si la formation est recommandée pour un seul membre, le conseiller en archivistique doit être invité à assister à la session afin que les connaissances acquises puissent être partagées plus largement.

Une fois la formation terminée, un rapport doit être soumis au conseiller en archivistique afin de documenter les enseignements tirés de l'atelier, de la conférence ou du webinaire. Ce rapport sera intégré au bulletin d'information en ligne du CANB.

1. Pertinence du projet (15 points)

- Le projet est-il conforme au mandat du CANB? *(0-5 points)*
- Dans quelle mesure répond-il aux besoins de la communauté archivistique? *(0-5 points)*
- La formation est-elle conforme aux objectifs institutionnels et aux priorités du CANB, et permettra-t-elle d'améliorer la conservation à long terme des documents? *(0-5 points)*

Barème de notation:

Faible (1-3 points)

Passable (4-6 points)

Bon (7-9 points)

Fort (10-12 points)

Très fort (13-15 points)

Motifs de la note:

--

2. Utilisation efficace des fonds (10 points)

- Les coûts du projet sont-ils justifiés et alignés sur les résultats de formation proposés? *(0-5 pts)*
- La formation contribuera-t-elle clairement à développer des compétences ou des connaissances qui profiteront à l'établissement à long terme? *(0-5 pts)*

Guide de notation:

Faible (1-2 points)

Passable (3-4 points)

Bon (5-6 points)

Fort (7-8 points)

Très fort (9-10 points)

Justification de la note:

3. Préservation et réduction des risques (15 points)

- La formation contribuera-t-elle à atténuer les menaces qui pèsent sur les documents grâce à l'amélioration des pratiques ou à une meilleure sensibilisation? *(0-7 pts)*
- Est-elle clairement liée à une stratégie de conservation améliorée ou à un meilleur entretien des documents? *(0-8 pts)*

Guide de notation:

Faible (1-3 points)

Passable (4-6 points)

Bon (7-9 points)

Fort (10-12 points)

Très fort (13-15 points)

Raisons du score:

--

4. Réalisabilité et expertise (10 points)

- La formation est-elle réalisable dans les délais et avec les ressources proposées? *(0-5 pts)*
- Le candidat ou l'équipe du projet dispose-t-il des antécédents et de la préparation nécessaires pour tirer profit de la formation? *(0-5 points)*

Barème de notation:

Faible (1-2 points)

Moyen (3-4 points)

Bon (5-6 points)

Fort (7-8 points)

Très fort (9-10 points)

Justification de la note:

--

5. Engagement et sensibilisation de la communauté (10 points)

- La formation améliorera-t-elle le service communautaire, la sensibilisation ou la connaissance du travail d'archivage? *(0-5 pts)*
- Existe-t-il un plan pour partager les résultats d'apprentissage ou les capacités avec l'ensemble de la communauté archivistique ou publique? *(0-5 pts)*

Guide de notation:

Faible (1-2 points)

Passable (3-4 points)

Bon (5-6 points)

Fort (7-8 points)

Très fort (9-10 points)

Motifs de la note:

--

6. Actualité (10 points)

- La formation est-elle urgente (par exemple, offre unique, besoin urgent, etc.)?
(0-5 pts)
- Y a-t-il une raison impérieuse pour laquelle cette formation est nécessaire dès maintenant? (0-5 pts)

Guide de notation:

Faible (1-2 points)

Moyen (3-4 points)

Bon (5-6 points)

Fort (7-8 points)

Très fort (9-10 points)

Raisons du score:

Résumé des notes

- Pertinence du projet: _____ / 15
- Utilisation efficace des fonds: _____ / 10
- Préservation et atténuation des risques: _____ / 15
- Réalisabilité et expertise: _____ / 10
- Engagement et sensibilisation de la communauté: _____ / 10
- Opportunité: _____ / 10

Note totale: _____ / 70

Recommandation finale

- Approuver le financement : **Oui** ☐ **Non** ☐
- Commentaires: